Bois-d'Arcy (78) : un boulanger tabassé par deux "jeunes" de 18 et 20 ans parce qu'il a voulu les chasser d'un hall d'immeuble

18/01/2020 à 13h55



Un boulanger de la Croix Bonnet, à Bois-d'Arcy, avait été violemment pris à partie le mois dernier par deux jeunes. L'un d'eux a été écroué.

C'est une querelle de quartier qui aurait bien plus mal se terminer. Deux hommes, âgés de 18 et 20 ans, ont été déférés mercredi devant le tribunal correctionnel de Versailles. Ils sont soupçonnés d'avoir passé à tabac un boulanger, le mois dernier, à Bois-d'Arcy, sur fond de conflit de voisinage.

L'artisan avait décidé de chasser une bande de jeunes à qui il reprochait de faire du bruit et de créer des nuisances, dans le hall et les abords d'un immeuble, dans le quartier de la Croix-Bonnet. En représailles, il a déjà reçu des menaces chez lui. Et ce 30 décembre, il est agressé en sortant de son domicile.

(…)

Le Parisien